



Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise,
pour la Région Nouvelle-Aquitaine,
au titre de l'année 2021,

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE D'ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL (CATEGORIE A) Avancement de grade

CONDITIONS D'ACCES

Ouvert aux attachés qui justifient au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement d'une durée de trois ans de services effectifs dans un cadre d'emplois, corps ou emploi de catégorie A ou de même niveau et ont atteint le 5^{ème} échelon du grade d'attaché.

Les conditions d'inscription seront appréciées au plus tard le 1^{er} janvier 2022 en application des dispositions de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
CDG de la Gironde Immeuble Horiopolis 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 www.cdg33.fr	Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue et dans les départements des Pyrénées-Atlantiques et de la Haute-Vienne,

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE
Mardi 3 novembre 2020	Mercredi 9 décembre 2020	Jeudi 17 décembre 2020	Jeudi 8 avril 2021

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur, indiqué dans le tableau ci-dessus selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).